

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



DREAL

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

P R O V E N C E
ALPES CÔTE D'AZUR





Pour la toute jeune DREAL PACA, l'année 2010 a encore été marquée par des réformes d'envergure.

Dans le domaine des fonctions supports, tout particulièrement, il nous a fallu mettre en place la régionalisation de la gestion comptable et de la gestion de l'ensemble des agents du ministère, tout en changeant complètement d'outils informatiques avec le déploiement de Chorus et de Rehucit. Rude défi, que les équipes concernées se sont attachées à réaliser avec beaucoup de dévouement.

Plus largement, c'est la déclinaison concrète des engagements du Grenelle de l'environnement qui a constitué notre feuille de route, dans un objectif d'application dans les territoires de la région du concept de développement durable.

Les transversalités permises par la création de la DREAL commencent à porter leurs fruits dans l'atteinte de cet objectif ambitieux, en permettant d'offrir à nos partenaires, collectivités, associations ou entreprises, un regard comprenant l'ensemble des politiques publiques dont nous sommes en charge, de la préservation de la biodiversité à la prévention des risques, du développement des modes de transports alternatifs à la route au soutien au logement social, ou de la promotion des énergies renouvelables à l'amélioration de la qualité énergétique du bâti.

La motivation et l'implication de l'ensemble des agents de la DREAL nous sont acquises pour ensemble progresser vers un monde plus durable.

Laurent ROY
Directeur régional

La territorialisation du Grenelle en marche en PACA

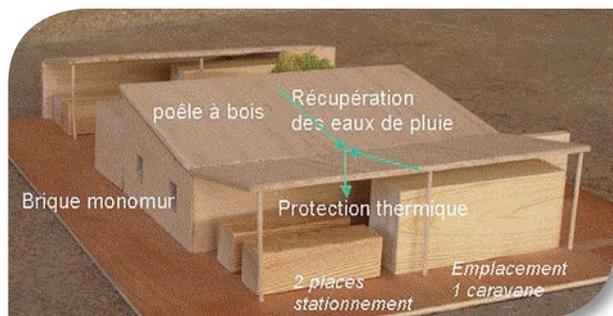
Avec l'adoption de la loi Grenelle II, 2010 était l'année de la mise en œuvre législative du Grenelle de l'environnement, dans l'attente des 201 décrets d'application prévus.

Les initiatives déjà conduites en PACA ont été présentées à la secrétaire d'Etat à l'Ecologie Chantal Jouanno à Marseille le 15 juillet 2010. Ces initiatives s'articulent autour des priorités suivantes :

- Lutte contre le changement climatique.
- Limitation de la consommation de l'espace.
- Préservation et valorisation de la biodiversité régionale.
- Prévention des risques naturels et technologiques.
- Protection de la santé et de l'environnement.



La leste à grandes stigmas : exemple d'espèce protégée dont la protection sera confortée par le Grenelle.



Maison HLM sur une parcelle réduite à Manosque : réduction du coût énergétique et du coût d'usage.

Fonctions supports de la direction

La **Mission d'Appui et de Pilotage des BOP, de la Performance et de la Coordination Régionale (MAPPCR)** assiste la DREAL dans ses missions de responsable budgétaire régional et d'animateur régional des politiques du MEDDTL en région.

■ La DREAL assure le rôle de RBOP pour 7 programmes, organise et anime le réseau régional du MEDDTL et les filières métiers. En 2010, la MAPPCR a suivi la bascule de 4 programmes dans CHORUS et réalisé un important travail préparatoire de reprise de données pour la bascule des autres programmes au 1^{er} janvier 2011.

■ La DREAL gouverne les effectifs, pilote les fonctions support et organise les fonctions support intégrées.

■ En matière de ressources humaines, le renforcement du niveau régional dans la gestion des RH a abouti à confier aux DREAL les processus d'harmonisation des propositions de promotion pour les agents de catégorie B et C.

Le renforcement de la fonction RH au niveau régional institue le niveau régional comme échelon de déconcentration des actes de gestion. Des CAP régionales ont été créées et placées auprès de la DREAL. La MAPPCR a assuré les élections aux CAP des adjoints administratifs et des dessinateurs.

En 2010, les activités du **secrétariat général** ont été marquées par :

- les réorganisations immobilières liées à la Reate qui nous ont conduits à initier des rapprochements de nos différentes structures dans les départements (fermeture du site d'Arles, de Fontainieu et de la rue Paradis, Gap) et l'installation des plates-formes CPCM et Ga Paye (recrutements, achats d'équipements notamment informatiques et mobiliers, déménagements),
- la création de la régie d'avance,
- le transfert sous CHORUS des BOP 217 et 174 en début 2010 et du BOP 113 en milieu d'année,
- le déploiement d'un logiciel ministériel de suivi d'activité SALSA,
- le renouvellement de la certification ISO 9001,
- l'organisation du premier comité d'hygiène et sécurité du travail (CLHS) et la mise en place du comité d'action sociale (CLAS) de la DREAL.

En 2010, le **Pôle Supports Intégrés (PSI)** a mené de front la régionalisation de la gestion administrative et de la paye des agents de statut MEDDTL de la région, la mise en place délicate du nouveau système d'information des ressources humaines Rehucit, les prises en charge et les transferts des agents liés aux nombreuses réorganisations des services, des secteurs des affaires maritimes, des parcs et des bases aériennes. Le nombre d'agents gérés par la DREAL a ainsi doublé ; il est maintenant de 5000.

En 2010 le **CPCM, Centre de Prestations Comptables Mutualisées** a traité, pour 13 services : 60 000 factures, 22 000 engagements juridiques. En 2011, tous les programmes seront sur Chorus. Le périmètre d'intervention du CPCM s'agrandit : 58 agents pour 22 services.

La DREAL PACA en chiffres

■ 520 agents

■ 17 sites (au 01/01/11)

En 2010, la DREAL a traité la paye de 2 000 agents, géré 500 marchés et émis 33 000 mandats pour 303 millions d'euros.

Unités territoriales en PACA rattachées à la Direction :

■ 69 inspecteurs

■ 659 inspections des installations classées

■ 203 contrôles inopinés de rejets

■ 42 arrêtés d'autorisation pris par les préfets

Certification ISO 9001

Le renouvellement de la certification ISO 9001 a été accordé à la DREAL en 2010. Le champ de certification s'élargit et intègre désormais les activités de pilotage régional, de contrôle des transports terrestres, de maîtrise d'ouvrage routière ainsi que du laboratoire d'hydrobiologie.



Mise en œuvre des missions de **prévention des risques** définies par le ministère du développement durable

Prévention des ris

Risques Naturels Majeurs

- Une étude sur les repères de crues a permis de créer une base de données disponible sur internet pour les acteurs publics et les bureaux d'étude.
- Un programme global de cartographie des mouvements de terrain au 1/100 000^e sur l'ensemble de la Région PACA s'est achevé fin 2010.



Risques Industriels Accidentels

Priorité a été donnée à l'examen des études des dangers des établissements SEVESO AS et à l'élaboration de plans de prévention des risques technologiques (PPRT). Fin 2010, sur 164 études reçues, 133 ont été traitées ou sont en cours de traitement et 85 sont clôturées. Grâce aux éléments figurant dans ces études, l'inspection a établi les cartes des aléas qui serviront de support à l'élaboration du PPRT.

Fin 2010, sur les 27 PPRT à élaborer sur la région PACA, 20 sont prescrits (dont 7 en 2010) et 1 est approuvé (site de Butagaz à Bollène).



La réactivité de la DREAL sur le terrain

Suite aux intempéries survenues dans le Var, la DREAL a réalisé une série de photos aériennes qui ont permis de dresser un bilan des dégâts 2 jours après les intempéries.

Analyse de la vulnérabilité

Des analyses des biens patrimoniaux, bâtis et collections exposés au risque sismique en PACA ainsi que des analyses de la vulnérabilité des bâtiments de l'Etat ont été menées.

Plaquette PPRT

Notre objectif : prévenir et réduire les risques naturels, technologiques et miniers, de nature accidentelle, chronique et sanitaire, auxquels sont exposées les personnes, l'environnement et les biens, dans une logique de développement durable.



ques

Risques Chroniques et Sanitaires (RCS)

Le plan régional santé/environnement, premier PRSE de nouvelle génération de France, élaboré en étroite concertation entre l'ARS et la DREAL, a été validé en juin 2010. Il a déterminé les 3 enjeux suivants :

- Sécuriser l'accès de tous à une eau de qualité.
- Réduire et contrôler les expositions à la pollution atmosphérique ayant un impact sur la santé.
- Sensibiliser aux risques sanitaires actuels et émergents liés à l'environnement.

Une démarche de réduction de l'exposition aux substances préoccupantes a été lancée dans les bâtiments accueillant les enfants : crèches, écoles, collèges, lycées, centres pour enfants handicapés, établissements de formation professionnelle. **206 ont été identifiés** et un diagnostic de sol sera réalisé dans chaque bâtiment.

Le règlement REACH

Entré en vigueur le 1^{er} juin 2007, il a pour objectif d'améliorer la connaissance et la maîtrise des risques des substances chimiques par le biais d'un enregistrement des substances. Le 1^{er} décembre 2010 constituait la date limite du délai d'enregistrement pour les substances à fort tonnage et les substances dangereuses.

REACH

7 inspections ont été menées pour vérifier le respect de ce règlement et aucune non conformité majeure n'a été relevée.

Elimination des déchets

Dans l'attente d'unités nouvelles, l'élimination des déchets ménagers reste problématique dans les Alpes Maritimes suite à la fermeture de la décharge de Villeneuve Loubet. Le transfert de déchets de ce département vers, notamment, les Bouches-du-Rhône, est suivi avec beaucoup d'attention par la DREAL. La fermeture de la décharge d'Entressen, qui fut la plus grande d'Europe, s'est effectuée dans de bonnes conditions, grâce notamment à la mise en service satisfaisante de l'incinérateur de MPM à Fos.

Sous-sol

- Dans le cadre du permis « Rhône Maritime » de recherche d'hydrocarbures en mer, une demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers de prospection a été instruite. Les modalités de prospection ont été précisément définies pour réduire le plus possible le risque pour les mammifères marins.
- Sur le site de stockage souterrain d'hydrocarbures Géosel à Manosque, un déversement accidentel de naphta a eu des conséquences importantes sur le milieu naturel et entraîné le déclenchement du PPI (Plan Particulier d'Intervention). Une revue exhaustive des conditions d'exploitation du site a été lancée.
- Les études d'aléas de l'ancien bassin minier de Provence ont fait l'objet d'une présentation aux élus concernés avec réalisation d'une plaquette d'information.

Bilan de l'action de la DREAL en matière d'information et de concertation

En 2010, la DREAL a poursuivi ses actions d'information et de formation des entreprises et mis un accent particulier sur la refondation du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles. Une démarche de rénovation a donc été lancée afin de faire du SPPPI une instance collégiale, reproduisant le schéma de « gouvernance à 5 » initié dans les autres travaux du Grenelle de l'environnement.



Valoriser et protéger les Espaces et les Ressources du patrimoine naturel régional

Développement

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Rhône Méditerranée (SDAGE RM)

Approuvé par le préfet coordonnateur de bassin par arrêté du 20 novembre 2009, il fixe les grandes orientations de la politique de l'eau à l'échelle du bassin comme «réponses» aux objectifs communautaires de bon état des masses d'eau. Le programme de mesures identifie les actions clés à mettre en œuvre pour traiter les problèmes majeurs et répondre aux objectifs environnementaux. Il doit donc être décliné et territorialisé par les services départementaux, en lien avec les structures de gestion des bassins versants, pour une mise en œuvre effective avant 2015.

La DREAL a fortement contribué à ce travail de déclinaison par un apport méthodologique aux Missions Inter Services de l'Eau et une large participation aux réunions de concertation avec les gestionnaires de bassins versants.

Protection et Gestion de la Nature

- Mise en place de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale «Plaine des Maures» (83): installation en 2010 du comité consultatif, désignation du gestionnaire, instruction des premières autorisations.
- Réserve Naturelle Nationale des marais du Vigueirat (13): suivi de l'enquête publique, fin de l'instruction locale et transmission du dossier pour instruction nationale.
- Suites de la pollution SPSE dans la Réserve de la Crau: la DREAL s'est beaucoup investie dans le suivi de la dépollution et de la remise en état du site, en lien étroit avec la DDTM 13, sous l'autorité du sous-préfet d'Arles.
- Participation étroite à l'élaboration des chartes des parcs nationaux des Ecrins, du Mercantour et de Port-Cros; association au projet de création du parc national des calanques; suivi de la révision de la charte du parc naturel régional de Camargue (labellisation renouvelée en 2010) et des projets de création de PNR.

Instructions des demandes de dérogations «espèces protégées»

La réglementation de protection des espèces protégées proscribit toute atteinte à ces espèces, sauf dérogation justifiée par l'intérêt public d'un projet, l'absence de solution alternative, et la définition de mesures adaptées pour réduire et si nécessaire compenser les atteintes aux espèces.

C'est un enjeu majeur en PACA, où les espèces protégées sont très nombreuses et où le dynamisme économique et démographique de la région suscite de nombreux projets d'aménagement.

En 2010, la DREAL a instruit 17 demandes de dérogation, qui ont débouché sur l'octroi de 13 autorisations.

Natura 2000

Mise en place du nouveau régime d'évaluation des incidences

Le décret du 9 avril 2010 présente une liste de 28 items déjà soumis à l'encadrement administratif, qui feront désormais l'objet d'une évaluation des incidences N2000. Ce décret est complété par des listes départementales, déterminées en fonction des enjeux locaux.

Un second décret, prévu pour 2011, établira une liste de référence d'activités ne relevant d'aucun régime d'encadrement à partir de laquelle, les préfets établiront une liste locale «régime propre».

En 2010, la DREAL a piloté, en s'appuyant sur les DDT(M), la mise en place du premier décret et des listes locales complémentaires.



La protection, la gestion et la valorisation de l'ensemble du patrimoine naturel régional sont au coeur des orientations stratégiques de la DREAL. Elle veille à son intégration dans une politique cohérente de développement durable des territoires, incluant la prise en compte et la préservation des enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement.

durable



Avancement de la démarche Natura 2000 au 1^{er} janvier 2010 sur 126 sites :

- 11 sans DOCOB dont 4 marins
- 52 en cours d'élaboration
- 5 avec un DOCOB achevé en attente d'AP
- 5 approuvés en attente d'animation
- 53 en animation

Au 31 décembre 2010, 36 sites font l'objet de contrats Natura : 2000 signés en 2009 et 2010 sur les 53 sites en animation.

L'année 2010 était l'année internationale de la Biodiversité

238 actions ont été labellisées à ce titre en PACA, témoignant d'une belle dynamique des partenaires.

Milieux marins

La Préfecture maritime de la Méditerranée et la DREAL ont finalisé les résultats de l'étude « stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires de plaisance », en vue d'élaborer une stratégie de gestion de ces mouillages, très présents sur notre littoral.





Accompagner le développement des transports collectifs du développement durable

Infrastructures, tra

Le développement des transports collectifs est un vecteur essentiel pour l'atteinte des objectifs du Grenelle de l'Environnement et pour l'évolution des comportements de mobilité. L'effort financier de l'Etat pour le réseau ferré s'est poursuivi en 2010 avec l'engagement en PACA de 36,3 millions d'euros.

Pour les transports urbains, l'Etat apporte son concours aux projets de transport en commun en site propre (TCSP) portés par les collectivités territoriales en procédant par appels à projets. En 2010, 8 autorités organisatrices des transports de la région ont déposé 11 projets pour développer 140 Kms de lignes nouvelles de TCSP en région pour un investissement global de 1,4 milliards d'euros.

Moderniser le réseau routier national

Le programme de modernisation des itinéraires routiers (PDMI) est l'outil essentiel pour l'aménagement des routes nationales en PACA dans le respect des enjeux environnementaux. 400 millions d'euros doivent être investis d'ici à 2014. La DREAL assure la maîtrise d'ouvrage des opérations depuis les études préliminaires jusqu'à la mise en service. 2010 a vu l'avancée significative de plusieurs projets majeurs en PACA :

- La mise en service de la tranche 1 de la LEO (Liaison Est Ouest au sud d'Avignon) le 8 octobre.
- La déclaration d'utilité publique de la L2 Nord.



Intégrer les enjeux du développement durable aux politiques de transport

Les actions se multiplient depuis la réalisation de projets routiers exemplaires au titre de la préservation de l'environnement, à la mise en place de la charte de réduction du CO2 dans le secteur du transport de marchandises. Si la priorité est de favoriser le report modal, l'amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale du secteur du transport routier de marchandises est également un enjeu essentiel. La DREAL s'attache ainsi à promouvoir auprès des professionnels du secteur routier la charte d'engagement volontaire des émissions de CO2. En 2010, trois nouvelles entreprises ont signé cette charte dans notre région.

Renforcer la sécurité des transports et des déplacements, réguler et contrôler les transports

La DREAL participe à la régulation du secteur des transports routiers de marchandises et de voyageurs. Elle vérifie que les conditions d'accès à la profession de transporteur routier, de marchandises, de voyageurs et de commissionnaire de transport, sont respectées (honorabilité professionnelle, capacité financière et professionnelle).

En 2010, la DREAL a délivré 763 attestations et justificatifs de capacité professionnelle.

Quelques chiffres significatifs de l'activité des registres des transports pour l'année 2010

- 495 entreprises nouvelles ont été inscrites dans l'année
- 466 entreprises ont été radiées des registres car elles ont cessé leur activité

La DREAL PACA intervient sur les infrastructures de transports pour favoriser le report modal (développement des alternatives à la route : fluviales, ferroviaires et portuaires), améliorer les transports collectifs et moderniser un réseau routier plus respectueux de l'environnement. Elle assure également une fonction de régulation du transport routier : réglementation, sécurité, contrôle.

nsports



Surveillance de l'activité de contrôle technique des véhicules lourds et légers

L'année 2010 a été marquée par la mise en place de la surveillance renforcée des Centres de Contrôle Technique de Véhicules Légers (CCTVL). En 2010, sur la base de ces indicateurs, les services de la DREAL ont effectué 99 visites de surveillance de CCTVL. Ces visites de surveillance sont inopinées.

Lorsque les visites de surveillance réalisées ont mis en évidence des non conformités graves à la réglementation du contrôle technique avec notamment des conséquences pour la sécurité du véhicule, la DREAL a proposé des sanctions administratives aux préfetures des départements en charge de la gestion des agréments des centres.

En 2010, ces visites ont débouché sur 6 propositions de sanctions : 4 suspensions et 2 retraits d'agréments.

Contrôles sur route et en entreprises :

- 198 818 journées ont été analysées lors des contrôles sur route
- 87 034 journées ont été analysées lors des contrôles en entreprise

Le contrôle de ces journées calendaires permet de vérifier que la réglementation des temps de conduite et de repos est respectée par les conducteurs.

Autre facette du contrôle technique, l'instruction des demandes de réceptions et d'homologations de véhicules

On observe en 2010, une légère augmentation du nombre de réceptions à titre isolé : 1681 (contre 1620 en 2009). Il faut souligner l'augmentation importante du nombre de dérogations signées par la DREAL pour des véhicules importés non conformes (200 dérogations signées contre 150 en 2009).

Toutes les informations relatives aux réceptions et homologations de véhicules sont disponibles sur le nouveau portail internet de la DREAL à l'adresse suivante :

www.paca.developpement-durable.gouv.fr dans les rubriques : Transports infrastructures, puis Contrôle des véhicules.

Concernant les centres de contrôle de véhicules lourds, 90% des contrôleurs rattachés à ces centres ont été supervisés sur une habilitation transport en commun de personnes ou transport de marchandises dangereuses.



Lutte contre le changement climatique, implication de plus en plus forte de la DREAL dans son rôle d'acteur social de la cité

Territoire, aménagement,

La DREAL accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre des Plans Climat/Energie Territoriaux (PCET) qui définissent l'action de ces collectivités dans la lutte contre le changement climatique et la maîtrise de l'énergie.

L'année 2010 a permis de préparer, puis de lancer aux côtés de la Région et de l'ADEME un appel à projet régional visant à encourager des démarches de PCET exemplaires et innovantes.

La révision mi-parcours du PO FEDER

Ce programme de plus d'1 milliard d'euros d'investissement - dont 302 millions du Fonds européen de développement régional - pour la période 2007/2013 a connu en 2010 une étape de révision dite de la «mi-parcours».

La DREAL, responsable des thématiques «Environnement» (27 millions d'euros de FEDER) et transports (23 millions d'euros de FEDER) a activement participé aux travaux d'évaluation et de révision. Les arbitrages rendus ont acté une revalorisation des enveloppes financières allouées à l'environnement et aux transports : + 1,5 et 1,8 millions d'euros de FEDER.

De nouveaux contrats avec les opérateurs de logements sociaux

les Conventions d'Utilité Sociale (CUS). Rendue obligatoire par la loi du 25 mars 2009 « de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion », la CUS confirme la mission d'opérateur du service d'intérêt général du logement social confiée aux organismes. C'est un contrat librement élaboré, librement négocié et librement consenti entre chacun des bailleurs sociaux et le Préfet de Région d'implantation du siège des organismes concernés. Ainsi, sur les 58 organismes propriétaires de logements sociaux en PACA, 52 ont un siège social en PACA et signeront au plus tard le 1^{er} juillet 2011 une CUS avec le préfet de la région. La DREAL en lien avec les DDT(M) a lancé la procédure de négociation le 1^{er} juin 2010.

L'«économie verte» ?

C'est une économie qui vise une croissance «sobre», fondée sur de nouveaux modes de production et de consommation, permettant de réduire notre utilisation de ressources naturelles et de matières premières. A l'occasion des Etats généraux de l'industrie de 2009, un groupe de travail «croissance verte» co-piloté par la DREAL a été créé en PACA.

Aux côtés de la DIRECCTE, la DREAL mène une réflexion sur les possibilités d'identifier et de soutenir les entreprises et les acteurs économiques de l'économie verte, en soutenant les «filiales vertes», innovantes et exemplaires.

Vers un aménagement durable des initiatives locales

La DREAL participe aux ateliers nationaux Ecoquartiers et locaux qui accompagnent nos territoires inscrits dans le dispositif Ecocités : extension d'Euroméditerranée à Marseille, plaine du Var dans les Alpes Maritimes, ZAC du moulin des toiles (Entraigues 84).

La DREAL, en partenariat avec les DDT(M), a élaboré en 2010 un projet de guide pour la formulation des avis de l'Etat dans le cadre de la reconnaissance nationale Agenda 21, qui séduit de plus en plus de collectivités dans la région.

Des outils de connaissance plus performants

La nouvelle version de l'outil de cartographie interactive CARMEN a été adoptée par la DREAL
www.paca.developpement-durable.gouv.fr
rubrique «Thèmes transversaux» «Données régionales».

Le Grenelle pour les SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Dans le cadre de la territorialisation du Grenelle, une démarche intitulée Grenelle pour les SCoT (GPS) a été engagée dans le but de favoriser l'intégration des enjeux du Grenelle de l'Environnement dans les SCoT. Premier volet de cette action : la concrétisation de la réflexion sur le thème «SCoT et Énergie». Afin de présenter ce travail et de débattre des enjeux de l'énergie à travers la planification, une journée SCoT et Énergie a été organisée par la DREAL le 14 décembre 2010.



La DREAL élabore, conjointement avec le Conseil Régional, le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie qui permettra de préciser dans un cadre unique les orientations régionales en matière de lutte contre le changement climatique. Parallèlement, la DREAL favorise la cohésion sociale et améliore l'offre en logements.



Le partenariat associatif environnemental

Une grande journée de rencontres DREAL-Associations sur les thèmes du Grenelle de l'environnement s'est déroulée le 7 janvier 2011 à la cité des Associations à Marseille.

L'instruction des agréments des associations en faveur du logement

La réforme du régime des agréments des organismes à but non lucratif agissant en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées, introduite par la loi du 25 mars 2009, remplace la trentaine d'agréments précédemment en vigueur par 3 agréments obligatoires dès 2011 :

- «Maîtrise d'ouvrage».
- Ingénierie (sociale, financière et technique) et intermédiation.
- Gestion locative sociale.

Dans le cadre de cette nouvelle procédure d'agrément «maîtrise d'ouvrage» délivrée par le ministre en charge du logement, la DREAL instruit les dossiers soumis pour avis préalable au Comité Régional de l'Habitat (CRH). 28 organismes ont sollicité cet agrément en 2010.

Augmentation constante de la production de logements sociaux publics

- Près de 8 000 logements sociaux financés en 2010, soit 80% des objectifs fixés et la plus forte production des 10 dernières années.
- Effort conséquent à souligner en matière de logements les plus sociaux : plus de 1 800 PLAI (logements adaptés aux ménages les plus défavorisés) financés, soit une augmentation de 50% par rapport à 2009.
- Production des PLS (logements sociaux intermédiaires) constante depuis 4 ans avec 2 200 PLS chaque année.

L'Etat a consacré 64 millions d'euros au logement en 2010 dont 9 millions d'euros pour l'humanisation des centres d'hébergement et 55 millions d'euros à la production du parc social.

Prise en charge progressive par la DREAL de son nouveau rôle en matière d'habitat privé

En 2010, près de 35 millions d'euros, sur une dotation initiale de 31 millions d'euros, ont été répartis entre les différents territoires de gestion : les 6 structures intercommunales délégataires des aides à la pierre et, pour le reste du territoire régional, les 6 Directions Départementales des Territoires.



Promouvoir une politique énergétique régionale de qualité et sécurisée

Energie, climat,

Améliorer la qualité de l'air : organisation de la politique régionale

On estime à 900 000 les personnes exposées dans la région à un dépassement des normes de qualité de l'air. Face à cette situation, les actions prioritaires consistent à réviser les 4 Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Var et agglomération d'Avignon), pour chacune des 4 sources d'émission responsables : secteur domestique et industriel, transports, agriculture.

Surveiller la qualité de l'air dans les établissements «sensibles»

Un des engagements du projet de loi Grenelle 2 prévoit de rendre la surveillance de la qualité de l'air obligatoire d'ici 2012 dans certains établissements publics. En 2009/2010, la Région PACA a fait partie des 10 régions devant expérimenter la surveillance de la qualité de l'air dans les écoles et crèches. 18 établissements ont été testés.

Organiser le contrôle des concessions hydroélectriques et la sécurité des ouvrages hydrauliques

La DREAL est en charge du contrôle de sécurité de second niveau des barrages hydroélectriques.

En 2010, elle a réalisé les 33 contrôles de barrages hydroélectriques concédés prévus, dont 6 en Corse (en appui de la DREAL Corse) ainsi que les inspections particulières du chantier du barrage du Rizzanese. Par ailleurs, en application de la circulaire du 31 juillet 2010 relative à l'organisation des services de contrôle des ouvrages hydrauliques, la DREAL PACA s'est organisée pour assurer le contrôle de la sécurité des barrages non concédés et des digues de protection contre les inondations et les submersions marines.

Assurer la tutelle des concessions hydroélectriques

La DREAL PACA est l'autorité de tutelle des 43 concessions hydroélectriques de son territoire :

Faits marquants :

- Achèvement du renouvellement par procédure dite «de gré à gré» de la concession de Sainte-Tulle 1, dans les Alpes de Haute Provence.
- La poursuite de l'instruction du renouvellement des concessions de Bancairon Courbaisse (enquête publique achevée) et Breil (enquête publique et passage en CODERST achevés) dans les Alpes Maritimes.
- Selon la même procédure, renouvellement après mise en concurrence de la concession sur la Séveraisse, au profit de la société FHS, en lieu et place d'EDF, ce qui constitue une première nationale.

Faire connaître la réglementation de la construction et contrôler son application

Référent technique auprès de France Domaine, des responsables de la politique immobilière de l'état (RPIE) et des préfets, la DREAL pilote l'opération État exemplaire en réalisant les diagnostics thermiques des bâtiments de l'État dans la région. 3 millions de m² sont en cours d'audits sur 1 500 bâtiments regroupant tous les ministères publics.

La sismicité en PACA nécessite la réalisation d'audits de résistance aux séismes dans plusieurs départements. Une première campagne expérimentale est en cours dans le département 06 sous l'égide d'un groupe de travail DREAL-CETE-DDTM.

La DREAL assure le lien et le dialogue avec les autres acteurs pour la réussite du Plan bâtiment Grenelle dans la région. Elle met en œuvre le plan d'action régional pour l'accompagnement de la mobilisation des acteurs de la construction en vue de la réussite des volets concernant les collectivités locales, ainsi que les logements et le secteur privé du plan bâtiment du Grenelle de l'environnement

La DREAL assure le pilotage régional de la politique énergétique, la sécurité d'approvisionnement, la préservation de la santé et de l'environnement, l'accès de tous à l'énergie. Elle met en oeuvre les orientations du Grenelle de l'Environnement dans les domaines de l'énergie, de la qualité des constructions, de la qualité de l'air, une mission régalienne de contrôle des réseaux de surveillance des ouvrages hydrauliques.

air



Organiser le contrôle de la qualité de la construction

La DREAL anime et pilote le contrôle de la réglementation de la construction et l'amélioration de la qualité dans les bâtiments. 20 contrôles sur des ensembles immobiliers de logements ont été réalisés en 2010.

Rassembler et diffuser les éléments relatifs à l'économie de la construction

La DREAL a mis en place un pôle ressources autour de l'économie de la construction comprenant l'analyse des nouveaux marchés émergents liés à la notion de construction durable, l'identification des choix techniques pertinents pour la rénovation énergétique des bâtiments et le développement des nouveaux modes de financement : PPP et contrat de performance énergétique.

Favoriser le développement des énergies renouvelables

La DREAL a réalisé des études de potentiel de production d'électricité d'origine solaire photovoltaïque, éolienne terrestre et hydroélectrique. D'autres études sont en cours (géothermie, thalassothermie...). Elles serviront à l'élaboration d'une doctrine des services de l'Etat dans la région.

Diversifier le panel énergétique de la région, fixer des objectifs d'économie d'énergie et adapter les réseaux de transports d'énergie aux besoins

Sécuriser l'alimentation électrique de l'Est PACA

8 partenaires essentiels ont signé un contrat d'objectifs : le Préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Principauté de Monaco, le Conseil Régional, les Conseils Généraux des Alpes Maritimes et du Var, l'ADEME, RTE Système Électrique Sud- Est et l'Établissement Public d'Aménagement de la Plaine du Var. Le contrat porte sur 3 volets indissociables :

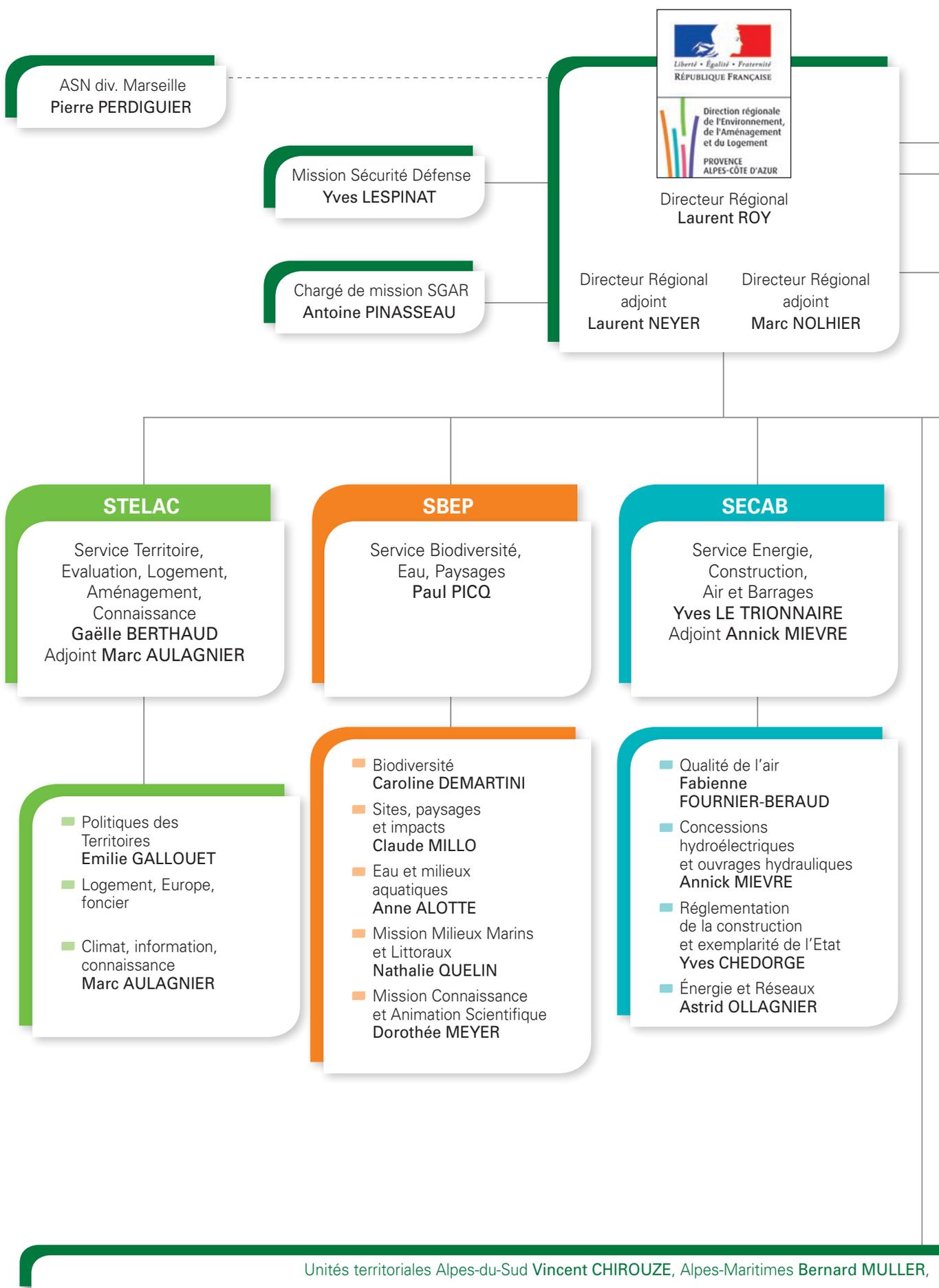
- Le renforcement du réseau de transport d'électricité par RTE.
- La réduction de la consommation d'électricité de 20% d'ici 2020.
- Le développement de production locale d'énergie renouvelable pour atteindre 25% de la consommation finale d'énergie d'ici 2020.

Sécurisation de l'alimentation de l'Est PACA

Un Grenelle interdépartemental de la sécurisation de l'alimentation électrique de l'Est PACA a eu pour objet d'assurer le lancement d'une gouvernance partenariale dans la durée, afin de suivre et d'enrichir progressivement les actions programmées, pour que chaque acteur du territoire puisse les appliquer. Ce Grenelle se tiendra chaque année et sera le point de départ de toutes les actions futures.

Organigramme de la DREAL

au 1^{er} juin 2011



MAPPCR

Mission d'Appui au Pilotage des BOP,
de la Performance et de la Coordination Régionale
Jean-François BOYER
Directeur Régional adjoint

CPCM

Centre Prestations
Comptables Mutualisées
Brigitte CHASTEL

PSI

Pôle Supports Intégrés **Bruno BOUET**
Adjoints **Valérie GOYON LEROUX** - **Jany MENGUAL**
PSI GAPAYE - **Jany MENGUAL**
Commande Publique - **Peggy BUCAS**
Formation Concours - **Véronique DROCHON**
Technologie de l'Information - **Alexandre MARTIAL**
Logistique - **Danielle BUCLON**
Action Sociale - **Martine GHELARDI**
Médecine de Prévention - **Nadine SABATIER**

STI

Service Transports
et Infrastructures
Julien LANGLET
Adjoints **Laure PANICHI**
Nadia FABRE

- Animation politique transports déplacements **Nicolas PATIN**
- Maîtrise d'ouvrage **Nadia FABRE**
- Régulation et contrôle des transports **Laure PANICHI**

SPR

Service Prévention
des Risques
Stéphane REICHE
Adjoints **Thibaud NORMAND**
Jean-Luc BUSSIERE

- Pilotage, Information, Crédits **Matthieu BERILLE**
- Equipements sous pression **Alain BOUFFIER**
- Risques chroniques et sanitaires
- Risques naturels majeurs **Elisabeth DAUTREY**
- Risques industriels accidentels **François CHAMPEIX**
- Sous-sol et canalisations **Hubert FOMBONNE**

SG

Secrétariat Général
Michel MONCLAR
Adjoint **Marie-Hélène SAUSSAC**

- Communication **Martine MARTINI**
- Gestion des Ressources Humaines, emplois compétences **Karine DRAY**
- Gestion financière et immobilier **Marie-Hélène SAUSSAC**
- Management de la qualité, sécurité, environnement **Virginie GOGIOSO**
- Animateur sécurité prévention
- Contrôle de gestion **Olivier CRAGUE**
- Pilotage informatique **Frédéric FESSARD**
- Pôle Juridique **Nadia BOUTALEB**

Les services de la **DREAL** PACA

Les services du siège

MARSEILLE ST-CHARLES

16, rue Zattara - 13003 - Tél. : 04 91 28 40 40

- la Direction
- la Mission d'Appui au Pilotage des BOP, de la Performance et de la Coordination Régionale (MAPPCR)
- la Mission Sécurité Défense (MSD)
- le Secrétariat Général (SG)
- le Pôle Supports Intégrés (PSI)
- le Service Transports Infrastructures (STI)

MARSEILLE PRADO

67/69, Avenue du Prado - 13006 - Tél. : 04 91 83 63 63

- le Service de l'Energie, la Construction de l'air et des Barrages (SECAB)
- le Service Prévention des Risques (SPR)

MARSEILLE PÉRIER

37, boulevard Périer - 13006 - Tél. : 04 01 00 52 00

- le Service Territoires, Evaluation, Logement, Aménagement, Connaissances (STELAC)
- le Service Transports Infrastructures (STI)
- Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

AIX-EN-PROVENCE

Le Tholonet - Allée Louis Philibert - BP120

13100 - Tél. : 04 42 66 66 00

- le Service Territoires, Evaluation, Logement, Aménagement, Connaissances (STELAC)
- le Service Biodiversité, Eau et Paysages (SBEP)
- le Service Prévention des Risques (SPR)
- Unité Risques Naturels Majeurs (URNM)



www.paca.developpement-durable.gouv.fr

Les implantations territoriales

DÉPARTEMENTS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04) ET DES HAUTES-ALPES (05)

Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

- Bât AGROFOREST - 5, rue des Silos - 05008 Gap Cedex
- Antenne Véhicule Ouest - Tél. : 04 92 71 74 00
Zone industrielle Saint-Joseph - Rue des Artisans - 04100 Manosque

Groupe de subdivision Alpes du Sud

- Zone Industrielle Saint Joseph - Rue des Artisans - 04100 Manosque
Tél. : 04 92 71 74 00
- Bât AGROFOREST - 5, rue des Silos - 05008 Gap Cedex

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES (06)

Immeuble Nice Leader - Tour Hermès - 64/66 route de Grenoble - 06000 Nice

Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

- Antenne RCT du 06 - Tél. : 04 993 72 74 49
- Antenne Véhicule Est - Tél. : 04 93 72 70 00

Groupe de subdivision Alpes-Maritimes Tél. : 04 93 72 70 00

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE (13)

Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

- Antenne RCT du 13 - Tél. : 04 91 00 53 47 et 04 91 00 52 70
et 04 91 00 52 65 - 37, boulevard Périer - 13295 Marseille Cedex 8
- Antenne véhicules - Tél. : 04 42 69 30 30
440 Av Albert Einstein - CS 50541 - 13594 Aix-en-Provence Cedex 3

Groupe de subdivision Bouches-du-Rhône

- 67/69, avenue du Prado - 13286 Marseille Cedex 6
Tél. : 04 91 83 63 63
- Route de la Vierge - 13500 Martigues - Tél. : 04 42 13 01 10
- 440 Av Albert Einstein - CS 50541 - 13594 Aix-en-Provence Cedex 3
Tél. : 04 42 91 59 00

DÉPARTEMENT DU VAR (83)

244 Av de l'Infanterie de marine - BP 50520 - 83041 Toulon Cedex 9

Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

- Antenne RCT du 83 - Tél. : 04 94 46 83 53
- Antenne Véhicules - Tél. : 04 98 01 25 40

Groupe de subdivision Var - Tél. : 04 94 08 66 00

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE (84)

Cité administrative - Cours Jean Jaurès - Bât. 1 - Porte B - 84000 Avignon

Unité Régulation et Contrôle des Transports (URCT)

- Antenne RCT du 84 - Tél. : 04 88 17 89 20

Groupe de subdivision Vaucluse - Tél. : 04 88 17 89 33

